



ALLOCUTION DE M. PIERRE DESPARIS

**VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF, AFFAIRES CORPORATIVES,
ET CHEF DES FINANCES DE GAZ MÉTRO INC.,
COMMANDITÉ DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO
AGISSANT À TITRE DE GESTIONNAIRE DE VALENER INC.**

**LORS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DE VALENER INC.**

23 MARS 2011

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE MONSIEUR PIERRE DESPARS

Assemblée annuelle et extraordinaire de Valener Inc.

23 mars 2011 à 14 h

Palais des congrès de Montréal

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Des énoncés prospectifs au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières peuvent être faits au cours de la présente assemblée. Ces énoncés prospectifs reflètent les intentions, les projets, les attentes et les opinions de la direction de Gaz Métro inc., le commandité de Société en commandite Gaz Métro agissant à titre de gestionnaire de Valener (la «Direction du Gestionnaire»), et sont fondés sur des renseignements qui sont actuellement à la disposition de la Direction du Gestionnaire et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Les énoncés prospectifs mettent en cause des risques et incertitudes connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Direction du Gestionnaire. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de Gaz Métro et de Valener diffèrent de façon importante des attentes actuelles telles qu'exprimées dans les énoncés prospectifs.

Bien que ces énoncés prospectifs soient fondés sur ce que la Direction du Gestionnaire estime être des hypothèses raisonnables, la Direction du Gestionnaire ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ceux dont il est question dans ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont à jour à la date des présentes et la Direction du Gestionnaire n'assume aucune obligation de les mettre à jour ou de les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'y obligent. Vous êtes priés de ne pas vous fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Nous vous invitons à consulter la version intégrale de la mise en garde relative aux énoncés prospectifs ainsi que la description des risques susceptibles d'affecter les résultats réels de Gaz Métro et de Valener qui figurent dans le Rapport annuel de Valener pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010. Ce document est disponible sur SEDAR à www.sedar.com.

Seule la version prononcée fait foi

Allocution de monsieur Pierre Despars

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Valener Inc. – 23 mars 2011

Gaz Métro a connu un excellent exercice 2010. L'entreprise continue de récolter les fruits de la position concurrentielle avantageuse du gaz naturel qui est compétitif dans tous les segments de marchés et par rapport à toutes les formes d'énergie. Nos clients l'ont compris et ils en bénéficient.

Cet avantage a soutenu la croissance de nos livraisons tout au long de l'exercice 2010 au cours duquel les volumes de gaz naturel distribués au Québec ont été en hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, Gaz Métro a conclu l'an dernier 7 745 nouveaux contrats de distribution, une hausse de 25 % par rapport à l'exercice précédent. Dans le marché ciblé de la nouvelle construction résidentielle de la grande région de Montréal, Gaz Métro a poursuivi l'augmentation de sa part de marché qui a atteint 30 % en 2010, soit trois fois plus qu'il y a 10 ans. Pour l'exercice 2010, Gaz Métro a enregistré un bénéfice net ajusté de 152,6 millions de dollars, ou 1,27 \$ par part comparativement à 1,32 \$ par part pour l'exercice précédent.

Cette variation s'explique presque entièrement par des éléments non récurrents.

Gaz Métro a versé en 2010 des distributions totalisant 1,55 \$ par part à ses associés.

Nous sommes confiants en l'avenir pour lequel nous sommes bien préparés.

À la suite de notre dernière émission d'équité, notre structure de capital est en ligne avec nos objectifs et avec les attentes des agences de notation de crédit.

Nous sommes fiers de la grande qualité des notations qui sont attribuées à Gaz Métro et prenons toutes les mesures nécessaires pour les maintenir.

Dans le contexte de la réorganisation de Gaz Métro, les agences Standard & Poor's et DBRS ont toutes deux reconfirmé les notations attribuées aux obligations de première hypothèque ainsi que les notations attribuées au papier commercial.

Nous bénéficions de plus d'une situation de trésorerie enviable. Gaz Métro émet sur une base régulière du papier commercial sur les marchés. Elle dispose en outre d'une marge de crédit de 400 millions de dollars qui est actuellement très peu utilisée.

En ligne avec les meilleures pratiques, les échéances de nos obligations de première hypothèque sont bien étalées dans le temps.

Comme vous pouvez le constater, Gaz Métro est en excellente santé financière et elle est donc bien positionnée pour soutenir ses ambitions.

J'invite maintenant madame Sophie Brochu à venir nous parler des ambitions de Gaz Métro.